

Fête des Métiers, de l'Orientation et de l'Alternance

Date : Du 22 Septembre 2020 au 6 Octobre 2020 (jusqu'au 6 octobre)

Lieu de l'événement : En ligne

Le Medef Ile-de-France organise un salon en ligne pour booster l'apprentissage. Partenaire de l'événement, Défi métiers anime trois webinaires.



© Medef Ile-de-France

Dans le cadre du plan #1jeune1solution, le gouvernement a mis en place, à compter du 1er août dernier, des dispositifs d'aide pour l'apprentissage et pour les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans. Le Medef Île-de-France soutient le plan du gouvernement et se mobilise pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi et guider les chefs d'entreprise et les DRH dans leur démarche de recrutement.

30 entreprises, 70 écoles, 12 fédérations, 10 000 contrats d'alternance !

Organisé avec le concours de la Préfecture de la région d'Île-de-France, la CCI Paris Île-de-France, le Conseil régional d'Île-de-France, l'Éducation nationale et Pôle emploi, le salon virtuel de la Fête des Métiers se déroule cette année en deux phases.

Fort du succès de la 1ère session, les jeunes pourront, lors de la seconde phase qui ouvre le 22 septembre, affiner leurs recherches et dialoguer avec les entreprises et les écoles de formation grâce à de nouvelles fonctionnalités : webinaires, tutos vidéo métiers, chat et visioconférences !

Webinaires et web ateliers pour accompagner les employeurs

Partenaire du salon virtuel, Défi métiers organise trois webinaires ([dates et liens](#) ^[1]) pour guider les employeurs dans leur démarche de recrutement. Aussi, des web ateliers sur l'apprentissage seront organisés par l'Àpec pour aider les tuteurs à bien recruter et accueillir leur alternant.

En savoir plus : www.fetedelalternance.com ^[2]

Modalités de participation :

Inscription en ligne

Organisateur principal :

Medef Ile-de-France